

Le canon de la Bible

Les Bibles que nous lisons aujourd'hui sont le résultat de siècles de rédaction, de traductions, de discussions, d'interprétations, si bien que le langage en est d'un extrême raffinement, qui n'est d'ailleurs pas sans obscurité, ni exagération. Les différentes rédactions et traductions ont été, au cours des siècles, l'objet de discussions parfois âpres, voire violentes, et de délicats ajustements qui continuent encore aujourd'hui. Tout ceci explique que les textes des 66 ou des 73 livres qui constituent ce que l'on appelle le canon de la Bible, soient d'une extrême richesse et qu'ils nourrissent encore aujourd'hui la réflexion de millions de personnes dans le monde.

Dialogues

G.R. : la manière dont s'est constitué le canon de la Bible est l'objet d'une multitude de questions ; cela me semble montrer un véritable intérêt pour ce livre et, en même temps, je me demande si l'on n'accorde pas trop d'attention au « support » par rapport au contenu !

G.S. : c'est sans doute vrai, mais cela me semble une bonne raison de répondre en détail à toutes ces interrogations. Une fois le sujet épuisé, peut-être que ces « questionneurs » voudront bien regarder ce qu'il y a dans ce livre. A propos, vous savez probablement que la Bible n'est pas « un » livre mais plusieurs !

G.R. : je le savais. Justement, il y a plusieurs questions concernant le nombre de livres dans la Bible, la différence entre Bible catholique et Bible protestante.

G.S. : la différence (moins d'une dizaine de textes) vient de ce que l'on appelle les textes « deutérocanoniques ». Ceux-ci comprennent les livres de Tobie, Macchabées, Sagesse, Siracide, Judith, Baruch, la Lettre de Jérémie, un Esther grec, etc. Ce

sont des livres d'origine juive, écrits en grec et apparaissant dans la Septante¹.

Mais, lors de l'élaboration du canon biblique, au synode de Jamnia (70 après JC), les juifs ne les ont pas admis, alors que les chrétiens, qui lisaient la Bible dans la Septante (LXX), les ont gardés.

Plus tard, en l'an 400, Saint-Jérôme traduisant la Bible en latin, traduction qu'on appelle la Vulgate, est revenu pour l'Ancien Testament au texte hébreu. Il a néanmoins traduit les deutérocanoniques, et les a placés en fin d'Ancien Testament comme un appendice.

Luther qui fut le premier, en 1521, à traduire la Bible en langue vulgaire (l'allemand, pour ce qui le concerne) n'aimait pas les deutérocanoniques et jugeait leur théologie douteuse. Il les traduisit néanmoins, en les plaçant en appendice à la fin de l'Ancien Testament.

Voyant cela, les Pères du concile de Trente (1545-1565) ont estimé que, puisque Luther ne les aimait pas, ils devaient être excellents, et les ont admis à part entière dans la Bible.

Les protestants ont continué à publier ces livres, en appendice, à la fin de l'Ancien Testament.

A la fin du XIX^e siècle, la Société Biblique Britannique, qui éditait à bon compte les bibles pour les protestants français, a fait un virage conservateur, pré-évangélique, et a décidé de ne plus publier les deutérocanoniques, ni dans les éditions françaises, ni dans les anglaises.

Lors de la publication de la TOB², protestants et catholiques sont tombés d'accord pour revenir à l'édition de Saint-Jérôme, et de publier ces livres en fin d'Ancien Testament, comme un appendice.

1 La Septante est une traduction de l'Ancien Testament de l'hébreu vers le grec, traduction qui a été effectuée en Égypte au II^{ème} siècle avant JC.

2 TOB : traduction œcuménique de la Bible, résultat d'un travail effectué par des équipes d'exégètes protestants et catholiques ; cette œuvre a été terminée en 1976.

C'est désormais le cas pour les catholiques, pour les protestants aussi, et la plupart des Bibles publiées aujourd'hui comportent les textes deutérocanoniques.

Mais soyons honnêtes, ils sont tout de même très peu lus et étudiés !

G.R. : que de querelles ! Cela me fait penser à une autre querelle, bien actuelle celle-là, entre musulmans et chrétiens, les premiers affirmant que la Bible a été falsifiée, et que le Coran est donc le seul livre qui soit authentique, et d'ailleurs dicté par Dieu lui-même.

G.S. : l'idée que la Bible est falsifiée vient des débats entre chrétiens lors de la constitution du canon qui, en Orient, dura jusqu'au VI^e siècle.

Deux idées en résultent : selon certains musulmans, les juifs ont falsifié le premier testament, et les évangiles sont falsifiés également, notamment parce que l'annonce de Mohammed n'y apparaît pas et qu'il veut absolument que sa venue soit annoncée dans les évangiles. Cette insistance rappelle celle de certains chrétiens – même aujourd'hui – à voir Jésus annoncé dans l'Ancien Testament !

G.R. : en ce qui me concerne, je poserais une simple question : est-ce que cette « falsification » est crédible ? Parce qu'enfin, il aurait fallu qu'un groupe de chrétiens ait réussi à intercepter et à modifier, à « falsifier », les milliers de manuscrits des évangiles qui circulaient dans le monde entier, depuis l'Angleterre jusqu'à l'Iran (dès la fin du premier siècle, les textes circulaient dans tout l'Empire romain, et dès le début du II^e siècle au-delà).

Et ils auraient réussi à ne laisser aucune trace de l'état précédent des évangiles, pas un seul manuscrit non « falsifié » ?

Et ils auraient réussi à ne laisser aucune trace de leur œuvre de « falsification », aucun mot d'ordre indiquant ce qu'il fallait modifier dans le texte des évangiles ? Aucune raison pour justifier cette œuvre de « falsification » ?

Tout ceci paraît vraiment difficile à admettre !

G.S. : vous avez raison. Et aujourd'hui, ceux qui croient à ce gigantesque travail de « falsification » auraient du mal à nous

dire quelles idées ont été « enlevées » des évangiles, et quelles idées y ont été « ajoutées » !

Pour aller plus loin...

La Bible contient 73 livres (66 livres dits « canoniques » et 7 dits « deutérocanoniques »), mais certaines églises évangéliques n'en reconnaissent que 66, selon les canons du II^e siècle.

Retenons que la constitution du canon biblique s'est faite sur une très longue durée. C'est un débat entre théologiens orientaux et occidentaux qui a duré environ deux ou trois cents ans. Le critère retenu finalement était que tout texte postérieur au milieu du II^e siècle était rejeté comme trop récent.

Les églises orthodoxes ont leur propre canon. Les églises protestantes aussi : dans le canon de l'Ancien Testament, elles ne retiennent pas les textes grecs qui n'ont pas d'original en hébreu. Ce sont ces livres que les catholiques nomment « deutérocanoniques », c'est-à-dire du deuxième canon.

L'église catholique romaine, quant à elle, n'a dressé son canon qu'au concile de Trente, au XVI^e siècle, pour réagir contre l'entreprise d'exégèse protestante à partir des textes hébreux et grecs, alors qu'elle-même ne fonctionnait que sur la Septante (traduction en grec des textes hébreux de l'Ancien Testament) et la Vulgate (traduction en latin du Nouveau Testament).

Histoire de l'Ancien Testament

Vers l'an 400 avant JC, la Genèse et l'Exode sont constituées par un « Rédacteur », qui unit les textes qui avaient été composés pendant l'Exil à Babylone (587-538 avant JC).

On y adjoint le Deutéronome qui était écrit depuis avant l'Exil (sous Josias, à la fin du VII^e siècle avant JC), on y adjoint aussi les Nombres et le Lévitique qui viennent d'être rédigés.

On construit ainsi le Pentateuque (« les 5 livres ») que les juifs appellent la Torah.

Le livre des « Prophètes » est composé :

⇨ des Premiers Prophètes (que nous appelons « livres historiques »), Josué, Juges, I et II Samuel, I et II Rois.

⇨ et des Prophètes postérieurs : Ésaïe (le I^{er} Ésaïe, chapitres 1 à 39 datait du VIII^e siècle avant JC, le II^e Ésaïe, chapitres 40 à 55 datait du temps de l'Exil, le III^e Ésaïe, chapitres 56-66 datait de la période perse, au retour de l'Exil), Jérémie, Ézéchiel et les 12 « petits prophètes », Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

Ils sont adjoints aux textes dits « saints » (on disait qu'il convenait d'aller se laver les mains après avoir touché leur rouleau) dans la deuxième partie du III^e siècle avant JC. Pas après, car le livre de Daniel, écrit en 164 avant JC, ne figure pas parmi eux.

Les « autres Écrits », Psaumes, Proverbes, Ruth, Esdras, Néhémie, Daniel, Job, Esther, I et II Chroniques, voient leur canon se fixer sans doute vers la fin du I^{er} siècle de notre ère.

C'est ainsi que, dans l'évangile de Luc, écrit en l'an 80 après JC, on trouve deux versets que voici¹ :

Le premier (27) ignore encore les « Écrits », y compris les psaumes :
Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, il leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait.

Un autre verset (44), ajouté plus tard à l'évangile, reconnaît l'inspiration des psaumes.

Puis il leur dit : il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes

En ce qui concerne les textes deutérocanoniques : Tobie, Judith, I et II Maccabées, Baruch, Daniel, Esther, La Sagesse, le Siracide, Jérémie, ils sont apparus en langue grecque dans la version grecque des Septante, publiée à Alexandrie au III^e et II^e siècle avant JC.

Ils ont fait partie du canon hébraïque jusqu'au I^{er} siècle de l'ère chrétienne, car l'Ancien Testament était couramment lu en grec, langue répandue dans tout l'Empire romain, l'hébreu étant devenu langue morte. Les chrétiens lisaient, comme les juifs, l'Ancien Testament en grec dans la Septante (les citations de l'Ancien Testament de Matthieu et de l'apôtre Paul citent la Septante et non le texte hébreu).

Lors des polémiques entre juifs et chrétiens, les juifs sont revenus à l'hébreu et les chrétiens sont restés au grec, jusqu'à Saint-

1 Luc 24 :27 et 44

Jérôme, traduisant la Bible en latin¹ en l'an 400 après JC, qui revint à l'hébreu malgré l'opposition de son grand ennemi Saint-Augustin.

Histoire du Nouveau Testament

Au cours du II^e siècle, les quatre évangiles actuels et les épîtres de l'apôtre Paul, la 1^{ère} épître de Pierre et la 1^{ère} de Jean ont été acceptés par toutes les Églises.

D'autres textes étaient aussi acceptés, qui ont été rejetés par la suite : la 1^{ère} épître de Clément², le Pasteur d'Herma, la Didache, entre autres.

Au cours des siècles suivants les choses se sont décantées. L'Apocalypse, acceptée en occident et refusée en orient, et l'épître aux hébreux, acceptée en orient et refusée en occident, ont finalement joui d'un consensus et, au IV^e siècle, toutes les Églises étaient, en gros, d'accord sur le canon actuel.

Il est à noter qu'à l'époque les églises n'étaient pas centralisées et qu'aucune autorité n'existait pour décider ce que les fidèles devaient ou non lire.

Contestations et traductions

La constitution du canon biblique a donné lieu à d'innombrables et longues confrontations, notamment entre les Pères des Églises d'orient et d'occident.

Parmi les contestations, citons par exemple le cas de ce qu'on a appelé « l'évangile de Barnabé », voici ce qu'en dit un internaute : « Barnabé est l'un des premiers à annoncer l'Évangile. Il était originaire de Chypre. Converti très tôt, il a accompagné Jésus-Christ depuis le début de sa mission, avant qu'il ne choisisse ses douze apôtres. Son nom était Joseph, mais les Apôtres lui donneront celui de Barnabé qui signifie « fils d'encouragement ».

1 Cette traduction a été nommée « la Vulgate »

2 Épître de Clément à Jacques, dans laquelle l'auteur soutient la nécessité d'une Eglise « centralisée », avec des diacres qui surveillent les fidèles pour les retenir de pécher, qui règlent les conflits de façon interne sans faire appel aux autorités légales, etc.

L'évangile de Barnabé a été accepté comme évangile canonique dans les églises d'Alexandrie jusqu'à 325 après JC. Iranée (130-200) avait plaidé pour un monothéisme pur et s'était opposé à l'apôtre Paul ... ceci prouve que l'évangile de Barnabé était en circulation aux premier et deuxième siècles du christianisme. »

Mais en fait, l'Évangile de Barnabé n'est même pas de source douteuse, c'est un faux parfaitement évident, écrit au XV^e ou XVI^e siècle pour démontrer l'enracinement de Mohammed dans le christianisme, ce qui est évidemment absurde.

Quant aux traductions de la Bible et des autres textes religieux de l'époque, voici ce qu'on peut en dire :

↪ l'Ancien Testament (Bible juive) a été écrit en hébreu, car c'était la langue du peuple qui véhiculait cette religion-là.

↪ l'Épopée de Gilgamesh, dont on a retrouvé les tablettes à Babylone, a été écrite en sumérien, puis en babylonien.

↪ les textes du culte de Baal retrouvés à Ougarit, ont été écrits dans la langue d'Ougarit.

↪ les textes religieux grecs ont été écrits en grec.

↪ vers la fin du III^e siècle et le début du II^e siècle avant JC, la langue universelle de cette partie du monde était le grec, à la suite des conquêtes d'Alexandre le Grand. La Bible juive a été traduite en grec (version des Septante) à Alexandrie.

↪ l'hébreu devenait progressivement une langue morte et on commençait à parler araméen. Ainsi une partie du livre de Daniel a été écrit dans cette nouvelle langue. D'autres en grec, ainsi que quantités de textes juifs, dits intertestamentaires, l'Apocalypse d'Hénoch par exemple, qui n'ont pas trouvé place dans le corpus des textes « saints ».

↪ au I^{er} siècle (après JC), siècle de la naissance du christianisme, la langue véhiculaire était le grec : les auteurs du Nouveau Testament ont tout naturellement écrit en grec. Leurs textes ont immédiatement été traduits dans toutes les langues connues : syriaque, latin, copte, etc.

↪ la grande traduction en latin faite par Jérôme, installé à Beth Léhém en l'an 400, s'est nommée la Vulgate.

↪ puis Luther a traduit la Bible en allemand, Calvin l'a fait traduire en français. Cela ne s'est plus arrêté depuis.